



N°12 Août 2008

Le Partenaire

ANADER

Bulletin de liaison de l'Agence Nationale de Développement Rural

Vie de l'entreprise

🐾 Visite du DG
au CFMAG

Dossier :

🐾 Les zones
d'Aboisso et de
Soubré
à l'honneur :

- Journées
promotionnelles
d'Aboisso
- Journée
paysanne à
Soubré

Special Mariage collectif des
agents!



FAIRE, BIEN FAIRE ET FAIRE SAVOIR

Afin de permettre à tous les utilisateurs des services et/ou partenaires de l'ANADER de connaître la place réelle d'une " ZONE " et ses prérogatives, l'ANADER a organisé, les 3 et 4 juillet 2008 à Aboisso, les premières journées de valorisation et de promotion de ses services décentralisés.

Cette cérémonie était l'occasion de rappeler le fondement de l'action de l'ANADER : l'accroissement des revenus des producteurs et l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour remplir cette mission, l'ANADER dispose de ressources humaines qualifiées et pluridisciplinaires et a été dotée d'un dispositif organisationnel qui couvre toute l'étendue du territoire national.

L'entité opérationnelle de ce dispositif est la zone, chargée d'apporter un appui direct aux populations. Elle couvre un département administratif. **Aujourd'hui les zones ANADER sont au nombre de 57.**

Au-delà de sa mission première de conseil agricole, l'Agence apporte son concours aux conseils généraux dans la définition de leurs plans stratégiques de développement.

Elle s'est aussi engagée dans la lutte contre le VIH SIDA, consciente de ce que l'information sur cette pandémie était moins accessible aux populations rurales qu'aux autres. En effet, de par son expertise du milieu rural et sa bonne implantation dans les communautés villageoises, l'ANADER peut contribuer de manière significative, à la mise en œuvre du **plan national de lutte contre le VIH/SIDA**. Elle peut soutenir les programmes de prévention et de prise en charge du VIH et notamment, aider les communautés rurales à accéder à une meilleure prise en charge.

Voilà autant d'actions menées par l'Agence, des facettes de son expertise qui restent méconnues par le grand public. Comme on peut le constater, l'Agence n'a pas de problème de notoriété, mais beaucoup de nos compatriotes ne connaissent pas ses compétences dans le détail.

L'organisation renouvelée de ce genre de rencontre permettrait sans nul doute aux participants et au grand public, de manière générale, de s'imprégner des réalités des actions de la structure à travers les différents domaines de compétence couverts et surtout sa mission : "**contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des OPA ; en concevant et mettant en œuvre des outils appropriés, des programmes adaptés par des agents partageant les mêmes valeurs professionnelles, pour assurer un développement durable et maîtrisé "**

M. GUEDE Béhinan
DG ANADER

SOMMAIRE

2 Éditorial.....

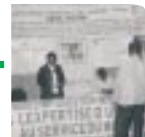


3 Vie de l'entreprise.....



- Programme PEPFAR- ANADER : l'heure du bilan
- Atelier à mi-parcours des activités du programmes OASIS dans la zone II/ Fonds Mondial/ANADER
- AG Extraordinaire de MUSA
- Signature de convention
- Visite du DG au CFMAG
- Le CFMAG au service du développement de la Riziculture

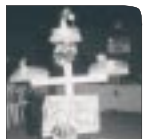
6 Dossier.....



Les zones d'Aboisso et de soubré à l'honneur :

- Journées promotionnelles à d'Aboisso
- Journée paysanne à Soubré

10 Special mariage.....



- Mariage collectif des agents



Programme PEPFAR ANADER : l'heure du bilan



Programme PEPFAR- ANADER

Du 28 au 30 mai 2008, le Programme PEPFAR ANADER (PPA) a tenu son atelier bilan pour les activités de l'exercice 2007-2008. Cet atelier avait pour objectifs d'évaluer les stratégies utilisées, d'analyser les difficultés rencontrées et de proposer des solutions pour améliorer la synergie avec chacun des acteurs du programme.

Cet atelier a permis à chaque sous partenaires du PPA (ANADER, PSI,

ACONDA, REPMASCI) de faire son bilan. Cela a permis de voir l'importance du travail accompli sur le terrain : le dépistage de 15 486 personnes, 146 513 personnes sensibilisées à l'abstinence et à la fidélité, 5 711 OEV pris en charge, 427 conseillers communautaires à l'utilisation du lexique en langue... Ces résultats n'occulent pas pour autant que des difficultés aient rendus le travail quelques fois difficile. Afin d'y trouver des solutions les participants ont travaillé en commission et les recommandations qui en sont sorties tournent autour de 4 axes majeurs :

- *La réorganisation de la coordination locale et du circuit de l'information pour*

une planification consensuelle des activités et la prise en compte des activités du PPA dans les plans d'action départementaux et régionaux.

- *Le renforcement du dispositif de prise en charge.*

" le dépistage de 15 486 personnes, 146 513 personnes sensibilisées à l'abstinence et à la fidélité, 5 711 OEV pris en charge, "

- *L'amélioration de la collaboration entre les agents de santé et les conseillers communautaires.*

- *L'amélioration de la communication et de la motivation pour une bonne mobilisation communautaire vis-à-vis du VIH/SIDA.*

La cérémonie d'ouverture de cet atelier était présidée par le Préfet du département de Daoukro. La Direction Générale de l'ANADER était représentée par Mme Coffi Jeannette, CT/DG chargée de la Formation et des Ressources Humaines.

KOFFI Brou Eliane

Assistante chef cellule communication

Atelier à mi-parcours des activités du programme OASIS dans la zone II/Fonds Mondial/ANADER



Les participants à l'atelier de Divo

La Coordination du Programme OASIS Fonds Mondial/ANADER de lutte contre le SIDA en milieu communautaire et entreprises, en collaboration avec Care CI, a initié un atelier bilan à mi-parcours avec ses partenaires de mise en œuvre (14 ONG), du 12 au 14 juin 2008 à l'Hôtel Amawoyé de Divo. Les séances de tra-

vail avaient plusieurs orientations. D'une part, permettre aux ONG de présenter les résultats obtenus par leurs actions sur le terrain et de partager les expériences dans les différents domaines (IEC/CCC, CDV, PEC PVIH, PEC OEV) et d'autre part, discuter de l'influence de la variation du cours du dollars US sur les activités du Programme.

Cet atelier bilan a permis à M. AGNE-ROH, Coordonnateur du Programme, de mieux expliquer les nouvelles orientations du Projet dans le contexte de prolongation sans coûts (Mars 2009 au lieu de novembre 2008). Il a aussi été l'occasion d'arrêter de nouvelles stratégies pour la mise en œuvre technique

" Il a aussi été l'occasion d'arrêter de nouvelles stratégies pour la mise en œuvre technique des activités sur le terrain. "

des activités sur le terrain. Notons que la cérémonie d'ouverture était présidée par le Secrétaire Général de Préfecture représentant le Préfet de la Région du Sud Bandaman. On notait également la présence du Directeur Régional de la santé et le représentant de Care CI. A l'issue de l'Atelier, des recommandations ont été adressées aux ONG pour une amélioration de leurs performances (réalisation des indicateurs) sur le terrain.

KOUADIO Sophie

Chargée de communication du programme

Assemblée Générale Extraordinaire de la MUSA

La Mutuelle de Santé des Agents ANADER a tenu une Assemblée Générale extraordinaire le samedi 14 juin 2008 au Centre de Formation de Bingerville. Cette assemblée générale extraordinaire avait pour objet le toilettage des textes régissant la mutuelle, statut et règlement intérieur. Cela a pour but de permettre à la MUSA de répondre aux sollicitations dont elle est l'objet de la part des agents ANADER en activités, mais aussi ceux à la retraite. C'est une manière de se donner un cadre de fonctionnement pour une MUSA efficace et rentable.

“ Aussi, leur demande-t-elle de veiller au respect scrupuleux des textes qu'ils se sont donnés. ”

Cette assemblée générale extraordinaire a été présidée par Mme Ourega Coffi Jeannette, CT/DG Chargée de la Formation et des Ressources Humaines, représentant le Directeur Général. Elle a exprimé sa satisfaction au vu du grand nombre des participants. Cela dénote, selon elle, de l'importance que les délégués accordent à

leur mutuelle. Aussi, leur demande-t-elle de veiller au respect scrupuleux des textes qu'ils se sont donnés. Les textes proposés ont été adoptés à l'unanimité après des débats constructifs. Le statut passe ainsi d'un texte de 3 titres et 35 articles à un texte de 5 titres à 51 articles. Il faut préciser que les débats se sont déroulés dans un bon esprit.

LAGO Ange et
KOFFI Eliane

Signature de Convention : le Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre sollicite l'ANADER

Conformément à ses attributions, le Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre est chargé de mettre en œuvre et de coordonner l'action humanitaire, la prise en charge et la protection des personnes démunies et en difficulté du fait ou non de la guerre. C'est dans ce cadre qu'il a signé avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) une convention de partenariat. Cette convention, signée le 11 juin 2008 au cabinet du ministre de la Solidarité, vise à accompagner le Ministère dans la mise en œuvre de sa politique d'assistance aux populations en détresse.

La matérialisation de ce partenariat permettra, selon BAUILLY Hermance, chef de la Cellule de Recherche de Financement et de Suivi des Projets, au ministère de la solidarité, de

faciliter la mise en œuvre des projets d'assistance communautaires initiés par le Ministère et de pérenniser les actions entreprises par les populations.

Pour Mme METOUA, Directeur de Cabinet Adjoint, représentant le Ministre, le choix de l'ANADER s'explique tout d'abord par le fait que c'est une Agence chargée de la promotion du monde rural dont l'un des objectifs est de lutter contre la pauvreté et de relever le niveau de vie des populations en mettant en œuvre des programmes adaptés pour assurer un développement durable, et aussi par ses actions sur le terrain qui ont su convaincre le partenaire du jour. Elle rappelle que ce partenariat vise à « donner aux jeunes une formation qualifiante dans les secteurs d'activités génératrices de revenus qui les intéressent ».

Pour répondre à ce souci, l'Agence interviendra dans quatre domaines précis : la formation en matière de montage de projets ; la planification participative locale ; l'animation de centres d'écoute ; l'étude et la mise en œuvre de micro projets. Pour Dr. CISSE Sidiki, DGA de l'ANADER, représentant le DG, l'action de l'Agence commencera par la prise en charge des candidats dans les centres d'écoute (permanence d'accueil, d'information et d'orientation) pour s'achever par la mise en place des financements avec le dispositif du Crédit-encadré (outil d'appui-conseil dans la mise en place des crédits et le suivi des bénéficiaires pour un meilleur remboursement de ces crédits).

ANGE LAGO
Chef de Division marketing

Visite du DG au CFMAG

Le directeur général a entrepris, au mois de juin 2008, une tournée dans les centres de formation de l'ANADER, à l'objet d'évaluer ces installations en vue de leur réhabilitation progressive.

Après Bingerville-Lamé et Kotobi, c'est le CFMAG de Grand-Lahou qui a reçu le DG dans la journée du mardi 10 juin 2008.

Au menu de cette mission, une séance de travail avec le personnel et la visite guidée des infrastructures et réalisations du centre.

Le principal constat fait est que le CFMAG n'a jamais connu de réhabilitation depuis le départ des Japonais qui en sont les initiateurs. Aujourd'hui, ce centre n'offre plus les meilleures commodités d'accueil, sa

réhabilitation s'impose, comme d'ailleurs pour tous les autres centres de formation de l'ANADER.

Malheureusement, les moyens financiers sont devenus rares. Malgré cette situation, le DG a exhorté le personnel à entretenir régulièrement l'environnement et à réaliser quelques aménagements à même de donner au centre une apparence agréable.

Pendant les échanges, le DG a rappelé le thème de l'année, à savoir « Agir, contrôler et évaluer ». Il a recommandé à chaque agent de s'approprier ce thème et de se mettre résolument au service de l'ANADER.

A la fin de sa tournée, le Directeur Général a donné quelques instructions au responsable

du CFMAG, dont les plus importantes sont les suivantes :

- **Le périmètre (pourtour) du centre doit être délimité et matérialisé. Une équipe technique d'aménagistes (UREAR) sera en mission au CFMAG à cet effet.**

- **Le CFMAG doit produire sur 6 ha, 20 tonnes de semence de riz.**

- **Le CFMAG doit engager les travaux de réhabilitation de façon progressive en tenant compte de l'enveloppe budgétaire disponible.**

DAYA Robert
Directeur CFMAG

LE CFMAG AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE

Pour assurer le développement de la riziculture en Côte d'Ivoire, plusieurs stratégies ont été adoptées par l'Etat Ivoirien, dont l'une est la création du CFMAG (centre de formation à la mécanisation agricole de grand-lahou) avec l'aide de la coopération du gouvernement du Japon.

Depuis sa création dans les années 1990, le CFMAG apporte son appui au développement de la riziculture en Côte d'Ivoire par la formation professionnelle des opérateurs économiques de la filière riz et la promotion de la filière rizicole.

1- PRESENTATION DU CENTRE

Situé dans un cadre agréable à 12 km de la ville de Grand-Lahou, sur la plaine alluviale de la rive droite du fleuve Bandama, il s'étend sur une superficie potentielle de 60 ha dont 04 abritent l'administration et 10 ha aménagés pour servir de champ d'application aux formations et à la production de riz irrigué.

Le CFMAG dispose d'une administration moderne et modèle, d'un potentiel d'exploitation composé aussi bien de micro unité de transformation que d'engin agricoles assez performants pour servir à la formation et à la production.

Il dispose en outre d'infrastructures d'accueil et d'hébergement pour 3 (trois) sessions de 25 stagiaires chacune soit une capacité de 75 personnes.

2- MISSION DU CFMAG

Objectif qualitatif

Le CFMAG remplit pleinement sa mission qui est de contribuer à l'amélioration de la production du riz en Côte d'Ivoire par :

- la formation des opérateurs économiques de la filière en vue de la modernisation du système,
 - la formation des opérateurs à la connaissance et à la conduite des engins agricoles, à la phytotechnie du riz irrigué intensif, à la transformation du paddy, à la maintenance des engins agricoles, à la gestion d'une exploitation rizicole irriguée.
- Toutes ces formations sont dispensées sous forme de modules repartis ainsi :
- Cinq modules pour la riziculture
 - Quatre modules pour l'utilisation du matériel agricole
 - Trois modules pour la maintenance du matériel agricole
 - Un module pour la gestion comptable et commerciale des unités de décortiquage
 - Deux modules pour les cultures maraîchères

Le centre dispose d'un personnel qualifié et disponible, on y trouve des formateurs en maintenance et utilisation d'engins agricoles, des

techniciens spécialisés en production végétale et en phytotechnie du riz intensif, à la transformation du paddy, à la maintenance des engins agricoles, à la gestion d'une exploitation rizicole irriguée.

2 Objectif quantitatif

Les différentes cibles

Le centre est ouvert à toutes les cibles en tant que centre d'accueil, toutefois celles pour lesquelles il dispose de moyens humains et matériels adéquats sont :

- les agriculteurs (exploitants individuel ou en coopérative)
- les techniciens d'agriculture (vulgarisateurs)
- les machinistes et gestionnaires des unités de décortiquage
- les mécaniciens ruraux
- les étudiants et élèves des filières agricole et mécanique



Les résultats de formation en bref

de 1992 à 2007 : sur un total de 4794 stagiaires reçus au CFMAG,

- 50, 1 % sont des agriculteurs,
- 28, 9 % de vulgarisateurs,
- 09, 9 % de décortiqueurs,
- 05, 1 % d'étudiants
- 05, 9 % constitués d'autres cibles tels que conseillers en VIH SIDA, les enseignants, ect..

Malgré la grave crise militaro économique que nous traversons depuis 2002, le centre reste toujours ouvert aux techniciens et stagiaires de tout horizon, preuve de son attachement à sa mission de développement et de promotion de la riziculture en CI. Ainsi il a accueilli des stagiaires de l'ESA, des INPRAT, de l'INPHB, CFP, LPGL et

ERA-Sud. Tous en fin de cycle de formation sur la phytotechnie du riz, sur l'itinéraire technique du riz ou sur la formation mécanique des engins agricoles.

Activités de production et de prestation

Pour contribuer à la politique d'auto-suffisance alimentaire, le CFMAG depuis sa création produit sur son périmètre aménagé du riz irrigué. Le centre produit en moyenne 30 T de riz blanchi mis sur le marché local.

Le centre dispose d'environ 40 ha de plaine cultivable en riz pluvial. Pour la campagne 2008-2009 le centre compte produire et mettre à la disposition des riziculteurs de CI 50 T de semence de riz Bonoua.

Toutes ces actions menées font du CFMAG un véritable centre par excellence de formation sur la filière riz, maillon essentiel et incontournable dans la politique agricole du développement de la riziculture en CI

3 QUELQUES RESULTATS

- Les statistiques de formation de 1992 à 2007
- moyenne annuelle de stagiaires reçus et formés au CFMAG : 319 par an pour un objectif initial de 270 par an.
 - stagiaires reçus au CFMAG : (de 1992 à 2007) 4794
 - stagiaires formés in-situ (dans toutes les régions de CI) : 1530

La production de semences sélectionnées de 2000 à 2004

- La production de semences sélectionnées pour
- le programmes des bas-fonds du PAM (PBF/PAM) 16,261 T de Bouaké 189, WITA 4,19 et NERICA pour les régions de Bouaké et Bondoukou
 - l'ADRAO et le PASEA 6,125 T de NERICA 1,2,3,4 et du 10 A5 destiné aux pays de la sous régions (Mali, Niger, Burkina-Faso)
 - les programmes ANADER 10 T de Bouaké 189, WITA et NERICA pour les régions Ouest, Centre Ouest et Centre.

Activités de prestation

- *Travaux agricoles
- Labour sur périmètre aménagés ou inondés de Guiguidou : 160 ha
- Labour sur plaine rizicole de Bonoua : 20 ha

*Confection en atelier

confection de batteuse vanneuse en partenariat avec l'ADRAO (WARDA) dénommée ANWAR. (ANADER-WARDA) en Mars 2002.

DAYA Robert
Directeur CFMAG

Journées promotionnelles de la zone d'Aboisso



La délégation de l'ANADER à Aboisso

Les projecteurs de l'actualité ANADER étaient braqués sur la zone ANADER ABOISSO, les 3 et 4 juillet 2008. Et pour cause, la première édition des journées de promotion et de valorisation de la zone ANADER a pris ses quartiers dans cette zone relevant de la Direction Régionale Sud.

Placées sous la présidence de M. Eleuthère Pierre LOGBO, préfet d'Aboisso et du parrainage du Président du Conseil Général, représenté pour la circonstance par M. BENIE, ces journées promotionnelles ont vu la participation d'une délégation des administrateurs de l'ANADER, conduite par le PCA, M. N'GUESSAN Koffi André et de plusieurs exploitants. Ces derniers à qui le Directeur Général de l'ANADER, M. GUEDE Béhinan a dédié ces journées.

Créée par décret en 1993 l'ANADER est opérationnelle depuis 1994. Pourquoi des journées promotionnelles seulement maintenant?

En effet si beaucoup d'ivoiriens savent que l'ANADER a en charge l'appui au développement rural, bien peu connaissent ses compétences dans le détail.

Pourtant, le fondement de l'action de l'ANADER est l'accroissement des revenus des producteurs et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Pour remplir cette mission, l'ANADER dispose de ressources humaines qualifiées

et pluridisciplinaires et a été dotée d'un dispositif organisationnel qui couvre toute l'étendue du territoire national.

L'entité opérationnelle de ce dispositif est la zone, chargée d'apporter un appui direct aux populations. Elle couvre un département administratif. Aujourd'hui les zones ANADER sont au nombre de 57.

C'est pour permettre à tous les utilisateurs des services ou partenaires de l'ANADER de connaître ou d'appréhender la place réelle de la zone et ses prérogatives que l'ANADER a organisé ces journées de valorisation et de promotion de ses services décentralisés.

Comme quoi il vaut mieux tard que jamais, surtout en cette période de sortie de crise où l'expertise de l'ANADER est plus que jamais incontournable dans l'accompagnement des entités décentralisées notamment les conseils généraux.

A l'ANADER ;

Nous avons toujours revendiqué et soutenu que l'ANADER est « le partenaire privilégié du monde rural ». A Aboisso, cela s'est vérifié à travers des témoignages rendus par des partenaires qui ont bénéficié de l'appui de l'Agence. A ce titre, on peut citer pèle mèle Mme AFFIBA, éleveur de moutons dans le village de N'zikro, M. N'zébo kakou aulacodoculteur à Yaou. Ces deux personnes qui, sans abandonner leurs exploitations de café et cacao, ont adopté une autre activité, l'élevage grâce à l'appui conseil de l'ANADER Aboisso. Le témoignage le plus édifiant de ce jour est venu du conseil général d'Aboisso par la voix de M. BENIE, quatrième vice président. « Aujourd'hui grâce à notre partenariat avec l'ANADER qui nous a permis de disposer de la monographie du département d'Aboisso et du plan de développement local, nous savons

exactement quels sont les besoins des populations rurales et les actions ou projets prioritaires à mener ». Ces documents sont pour le conseil général des tableaux de bord qui leur permettent de savoir où en l'exécution de leur mission.

Si la première journée des manifestations d'Aboisso a donné lieu à des exposés en salle, la deuxième journée consacrée à des visites de terrain, a permis surtout aux administrateurs de l'ANADER de s'imprégner des réalités du travail des agents ANADER dans le milieu rural.

Que ce soit le projet de valorisation des espaces sous les lignes de haute tension de la CIE, le projet de production communautaire de semence de riz, l'aulacodérie de M. N'zébo et la coopérative café cacao ANOUANZE de yaou, les administrateurs ont eu droit à des explications bien à propos des techniciens ANADER responsables de chacun de ces projets. D'ailleurs lors de la visite du champ école de production de semence de riz dans le bas fonds de Piste 4, le Directeur Général s'est défait de sa casquette de manager pour arborer celle du spécialiste de l'aménagement qu'il est. Il a d'abord donné son satisfecit à ceux qui ont réalisé l'ouvrage pour la bonne disposition des canaux de drainage de l'eau. Il a par après, à la suite du Chef de Zone d'Aboisso, expliqué le processus de production de semence. Les différentes étapes et la rigueur avec laquelle il faut conduire les opérations pour obtenir les résultats escomptés, dans le cas d'espèce une semence pure de riz.

Ces différentes visites et partant tout le programme de ces journées promotionnelles de la zone ont été bien appréciés par l'ensemble des membres du conseil d'administrateur présents. Pour ne pas donner l'image d'une symphonie inachevée, car cette bonne initiative doit être renouvelée, le DG a annoncé la tenue de la seconde édition de ces journées en 2009 à la zone de Lakota.



Le stand d'ANADER à la journée promotionnelle d'Aboisso

La zone d'ABOISSO, théâtre des journées promotionnelles de la zone ANADER, était en fête les 3 et 4 juillet 2008. Cette manifestation a été une occasion pour le premier responsable de cette entité opérationnelle de l'ANADER, de présenter sa zone et les principales activités qui s'y mènent.

En effet, la zone d'Aboisso couvre les départements d'Aboisso et d'Adiaké. Sa sphère d'action dans ces départements s'étend sur 25 pays ruraux.

Cette région jadis réputée être une région productrice de café et de cacao est en passe de devenir une région où le palmier à huile et l'hévéa gagnent en importance.

Aujourd'hui le constat est que le binôme café-

cacao perd de la superficie d'année en année. La renommée agricole de la Côte d'Ivoire repose sur sa position de premier producteur mondial de cacao. Le constat mentionné ci dessus représente donc une menace pour notre pays qui doit défendre son rang

“ L'une des missions premières de l'agriculture est de nourrir celui qui cultive la terre. ”

mondial. Face à cet état de chose, l'ANADER, structure de conseil agricole par excellence, doit jouer sa partition pour que la Côte d'Ivoire ne perde pas le pôle position. Ainsi en

vulgarisateurs avisés, les agents ANADER s'appliquent à faire comprendre aux agriculteurs l'intérêt pour notre pays de maintenir son verger cacaoyer, malgré le raz de marée de l'hévéaculture en ce moment.

En l'état actuel de la recherche agronomique, de nouvelles variétés de cacao à haut rendement à l'hectare sont mises au point donc disponibles. L'on n'a donc plus besoin, pour avoir un bon tonnage, d'emblaver de grandes superficies, surtout que la forêt se fait de plus en plus rare, comme par le passé où les paysans utilisaient des variétés « tout venant ». L'ANADER sensibilise alors les exploitants à l'utilisation de ce nouveau matériel végétal sélectionné en vue de stabiliser les superficies du binôme café-cacao.

L'une des missions premières de l'agriculture est de nourrir celui qui cultive la terre. Or les cultures de rente si elles génèrent des richesses leur produit n'est pas immédiatement consommable. C'est pourquoi l'ANADER exhorte les exploitants agricole à l'adoption de cultures vivrières. Ces cultures pratiquées sur de grandes superficies peuvent à la fois servir à l'alimentation domestique et à la commercialisation. Ainsi les cultures vivrières deviennent tout aussi rentables que les cultures industrielles.

Tout en faisant du conseil agricole l'ANADER s'occupe du développement du monde rural de façon générale. Aussi s'est-elle engagée dans la lutte contre le VIH SIDA en milieu rural depuis l'année 2000.

Programme phare de la zone d'Aboisso

Les journées promotionnelles de la zone ANADER ont donné lieu à une visite de terrain. Un des projets visités qui fait la fierté de la zone d'Aboisso est bien le Projet de formation de riziculteurs pour la production de semences présenté ci-après.

1) Intitulé

Projet de formation de 371 riziculteurs aux techniques culturales de production de semence de riz dans le département de Aboisso, Adzopé, Agboville, et grand-Lahou.

2) Problématique

- Utilisation du paddy de consommation comme semence par les producteurs ;
- Mauvaise qualité génétique de la semence utilisée par les producteurs ;
- Non maîtrise des techniques de production de semence par les producteurs ;
- Faible rendement du riz.

3) Objectif

- Global

Former 120 riziculteurs du département d'Aboisso aux techniques de production de semence de riz.

• Spécifiques

- Assurer la qualité de la semence;
- Assurer la disponibilité de la semence ;
- Accroître les rendements
- Professionnaliser la filière

• Groupes cibles

Producteurs du département d'Aboisso

4) Formation

La formation est prévue à travers 6 champs école de 1000 m² chacun, soit 6000 m².

5) Résultats techniques

- Date de démarrage 11/03/08
- Superficie champ école : 7000 m²
- Superficie champ d'application : 9400 m² réalisée avec le reste des pépinières utilisées dans les champs école.
- 123 producteurs (74 hommes et 49 femmes) de 6 villages (Kohourou, Piste 4, Bouegne,

Ketesso, Appouasso et Songan) formés
- Semence utilisée : Wita 9 G1

6) Partenaires

- FIRCA
- FDFP



La parcelle de production de semence

Journée paysanne à la zone de Soubré

Le samedi 25 juillet, la Zone ANADER de Soubré a organisé la Journée Paysanne en l'honneur des producteurs de cacao de la région de Soubré. Cette journée visait à célébrer les producteurs de cacao, membres de l'Union des Sociétés Coopératives Agricoles du Département de Soubré (USCADES), ayant suivi la formation sur le renforcement des capacités techniques des producteurs de cacao.

En effet, face à la dégradation de la qualité du cacao ivoirien, en particulier celui de la région de Soubré, la GTZ, Cargill et l'USCADES ont mis en commun leurs efforts pour mettre en place un partenariat appelé Partenariat Public Privé (PPP) qui vise à :

- Promouvoir la production durable du cacao
- Augmenter l'offre de cacao USCADES satisfaisant les standards de qualité CARGILL
- Lutter contre la pauvreté par l'augmentation des revenus des producteurs bénéficiaires.

Pour y arriver, ces partenaires ont fait appel à l'ANADER qui, à travers son concept de Champ Ecole Paysan (CEP), devait donner aux producteurs les outils pour une meilleure gestion technique de leur exploitation. Ce projet qui a duré 4 mois (mars à juin 2008) a vu la création de 45 CEP dans les 9 coopératives membres de

l'USCADES.

À la fin de cette période de formation, l'ANADER, avec les partenaires que sont la GTZ, Cargill et l'USCADES, ont décidé de récompenser les producteurs ayant bien assimilé les modules dispensés et surtout les ayant transposés dans leurs champs respectifs. C'est ainsi qu'elle a organisé cette manifestation au cours de laquelle elle a présenté les résultats obtenus à l'issue de cette période d'essai (voir encadré). Les deux meilleurs apprenants par champ école ont été primés, ce qui fait un total de 90 producteurs dont une femme. Cette cérémonie a été présidée par le Préfet du Département de Soubré.

Avant cette journée, il faut noter que une délégation de l'ANADER, composée des responsables de départements techniques, de directeurs régionaux et trois membres du Conseil d'administration de l'ANADER et les différents partenaires du projet ont eu à visiter sept CEP afin de s'imprégner des réalités et aussi échanger avec les apprenants. Les membres de cette délégation ont marqué leur entière satisfaction au terme de ces visites (voir Propos de...).

Champ Ecole Paysan

Le Champ Ecole Paysan est une école sans mur où l'on fait une expérimentation simple qui compare les technologies nouvellement introduites aux anciennes pratiques des exploitants. Elle se fait sur une parcelle donnée par l'un des producteurs du collectif de paysans réunis pour la circonstance et a pour but de faire adopter ces nouvelles technologies pour l'amélioration des exploitations.

Quelques résultats du projet

- 45 CEP opérationnels
- 1 125 Cahiers stagiaires édités
- 1 098 producteurs touchés dont 949 inscrits et 149 visiteurs
- 555 exploitants suivis
- 256 sessions tenues sur l'ensemble des 45 CEP, soit 6 sessions en moyenne par CEP
- Taux moyen de présence: 88%

LAGO Ange

Chef de Division Marketing

PROPOS DE...



Koffi N'Guessan Germain

(Planteur à Bernardkro, élève au Champ Ecole Paysan n° 36)

À Champ Ecole Paysan (CEP) nous apprenons les techniques d'entretien des pieds de cacaoyer. Cette technique consiste à enlever les gourmands en surcharge sur les pieds de cacaoyer, à enlever les cabosses pourries, les jeunes fèves en voie de pourriture, les laurentus (plantes parasites), à régler l'ombrage pour que le champ ne soit pas trop clair ou trop noir etc. Il faut dire que le champ école est quelque chose qui est bien venue en ce

sens qu'il permet d'améliorer notre production, car nous mettons l'accent sur la qualité du cacao. On apprend des techniques que nous ne pratiquons pas auparavant. Nous apprenons maintenant à prendre soin des pieds de cacaoyer, alors qu'avant c'était seulement la production qui nous intéressait. On va au champ, si le pied à produit c'est bien, si ça n'a pas produit on laisse on s'en va. Alors que maintenant on sait qu'avec le champ école, le paysan doit être plus proche de son pied de cacaoyer. Alors, nous pensons fortement que le champ école paysan doit se poursuivre. Il ne doit pas s'arrêter. Il doit s'étendre sur des années et permettre à d'autres, qui ont vu les résultats dans nos champs, de venir apprendre et éviter qu'ils ne regrettent. Et comme nous ne sommes pas gourmands, on souhaite même que cela s'étende sur toutes les zones cacaoyères.



N'Gouan Aka Mathias
Administrateur de l'ANADER

Nous sommes tous les trois (Dr. Coulibaly Adama, M. Cissé Seindou et moi) membres du Conseil d'Administration de l'ANADER et nous sommes venus voir la réalité sur le terrain. Nous avons visité hier 3 champs écoles, aujourd'hui 2 et nous tirons vraiment beaucoup de satisfaction de ces visites parce que nous nous sommes rendus compte que les paysans ont appris beaucoup de choses. C'est une sorte de restitution. En comparant le

champ témoin et le champ d'apprentissage, nous avons vu qu'il y a vraiment de l'évolution, parce que le but c'est d'arriver à l'amélioration de la qualité du cacao de Côte d'Ivoire. Il faut aussi rappeler que les pays occidentaux ont mis en place des réglementations qui imposent que le niveau de résidus de pesticides soit réduit. Aussi, est-il important d'amener nos paysans à réduire l'utilisation des pesticides pour ne pas que notre cacao soit jugé de mauvaise qualité. Ce qu'il faut retenir, c'est que nous partons satisfaits des sept Champs Ecoles Paysans sur les 45 que nous avons visités.

Il faut tout d'abord rappeler que la présence de la GTZ (coopération technique allemande) dans ce partenariat est le fait de notre engagement dans la lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que quand nous avons été approchés par Cargill afin de mettre nos énergies ensemble pour contribuer à améliorer la qualité du cacao produit en Côte d'Ivoire, nous n'y avons pas trouvé d'inconvénients. Alors, nous avons fait appel à l'ANADER avec qui nous avons eu à travailler par le passé. L'ANADER, au vu des nos objectifs, nous a proposé le Champ Ecole Paysan comme instrument de travail. Je dois vous dire que les premiers résultats que nous avons vus nous surprennent à la limite, car le projet est encore jeune, et en l'espace de 4 mois

nous remarquons une différence assez nette entre les parcelles témoins et les parcelles d'apprentissage. Ce partenariat est pour nous une réelle satisfaction et surtout le travail fait par l'ANADER, qui nous a toujours donné entière satisfaction il faut le souligner. En effet, durant cette semaine, nous avons constaté qu'il y a un travail de fond qui est fait sur le terrain avec les paysans et les premiers résultats commencent à être perceptibles, même si c'est encore nouveau et nous pensons que si l'ANADER a encore du temps, nous pourrions avoir des résultats plus probants. Pour ce qui est de la poursuite du programme, nous allons d'abord faire le point de cette période au niveau de la GTZ et verrons dans quelle mesure nous pourrions continuer.



Ouattara Drissa
Responsable du programme de développement économique en milieu rural, GTZ Côte d'Ivoire



Augustin Ringo
Chef de projet chez Cargill West Africa

La volonté de Cargill en s'engageant dans ce partenariat, est de se rapprocher le plus possible du planteur afin qu'il puisse bénéficier des fruits de son travail. Ayant constaté une dégradation de la qualité du cacao, nous ne pouvions rester inactif. C'est ainsi que nous avons lancé un projet il y a un an de cela avec l'Union des Sociétés Coopératives Agricoles du Département de Soubré (USCADES). Nos capacités étant insuffisantes pour mener tous seuls ce projet, nous avons approché la GTZ qui nous a conseillé l'ANADER. L'ANADER nous a proposé le Champ Ecole Paysan comme moyen d'atteindre nos objectifs. Nous sommes extrêmement ravis des résultats de ces CEP. Nous avons vu la transformation nette des parcelles d'apprentissage, et aussi celles des planteurs

qui sont plus actifs et qui suivent au mieux cette activité. Le champ école représente aussi une opportunité pour les coopératives et pour nous de communiquer directement avec les planteurs, et aussi une occasion pour ces derniers de se réunir. Il faut dire que les coopératives sont importantes pour nous, car seule la coopérative est à même de défendre au mieux les intérêts des planteurs. Elle a pour fonction première de redistribuer au mieux l'argent aux planteurs, de récompenser leur travail. Et notre but est de les amener à se mettre en coopérative. Quant à la poursuite du projet, nous allons échanger avec nos partenaires et l'ANADER. Notre souhait serait que l'accent soit mis, en cas de poursuite de projet, sur la mise en place de pépinière pour le renouvellement du verger et sur le soutien au coopérative dans le cadre de leur gestion.

Spécial Mariage collectif des agents : “Devant Dieu et devant les hommes”



Ce refrain indémodable du togolais G.G. Vickey a retenti aux mois de juin et juillet 2008, dans différents lieux publics de 10 villes de la Côte d'Ivoire : la mairie de Bongouanou (9 juillet), le palais des congrès de Daoukro (9 juillet), la mairie d'Abengourou (10 juillet), le foyer polyvalent de Tanda (11 juillet), au centre culturel d'Agnibilékrou (6 juin), à CASA DEL SOL de Tabou (11 juillet), à la salle des fêtes de Soubré (7 juin), à la mairie de Gagnoa (12 juillet), au foyer des jeunes de Tiassalé (19 juillet) et la salle de l'Alliance Franco-Ivoirienne de San Pedro (23 mai). Et pour cause, 98 agents de ces zones ont rompu, collectivement, les amarres avec le monde du célibat, en prononçant ce sacré petit mot de trois lettres : OUI. Un « OUI » qui les engage doublement car tous les couples ont opté pour le régime de la communauté de biens.

Pour assister à ces célébrations de mariages collectifs d'agents ANADER ils étaient nombreux les collègues, les parents, amis et connaissances qui ont pris d'assaut ces différents lieux.

Ces mariages qui se sont déroulés à une bonne cadence ont une histoire. En effet, le Directeur Général de l'ANADER a toujours soutenu le mariage en tant qu'institution sociale. Il a donc pris sur lui de sensibiliser ses agents à la régularisation de leur situation matrimoniale. Cette

sensibilisation ne s'appuyait pas seulement sur du discours, mieux le DG a institué une prime au mariage, d'une valeur de 500.000FCFA. Des agents qui ont saisi cette offre au bond se sont mariés individuellement. L'idée, comme une trainée de poudre a fait le tour des zones, et les candidats au mariage sont devenus de plus en plus nombreux. Dans ce nouveau schéma, la prime s'est muée en un appui financier au mariage par la direction générale.

Ainsi de mariage individuel, l'on est passé à la célébration collective des mariages à l'ANADER.

La zone pionnière en la matière est la zone de DIVO. En effet, le 22 septembre 2007, une grande première dans notre structure, 15 agents de la zone de DIVO convolaient en justes noces dans un mariage groupé. Sans le savoir, à l'image de M. De JOURDAIN qui faisait de la prose, la zone de DIVO venait d'enclencher un mouvement qui est loin de s'essouffler.

Se marier, et surtout se marier en groupe est devenu un esprit à l'ANADER, à telle enseigne que les mariages se suivent et se suivront encore. L'esprit ayant envahi toute la « république » ANADER, les zones rivalisent d'ardeur et d'imagination pour offrir aux mariés, une cérémonie, la plus belle qui soit.

Pendant le périple nuptial qui a conduit les délégations venues du siège à ces mariages, la preuve a été donnée de

voir à l'œuvre chaque chef de zone et son comité d'organisation aux fins de donner un cachet spécial à la fête.

Par exemple, à Abengourou et à Bongouanou où se sont mariés respectivement 8 et 5 agents, chaque couple disposait d'un véhicule décoré. A Tanda, une zone en partenariat avec le REPMASCI

dans le programme PEPFAR/ANADER de lutte contre le SIDA, les invités ont eu droit à une prestation de « Américain » l'artiste du REPMASCI. A Daoukro, dans la somptueuse salle du palais de congrès, les petits plats étaient dans les grands. En somme, les 15 couples ont eu droit à une organisation de haut vol. Le cadre s'y prêtant la fête était tout simplement majestueuse.

Au delà du caractère festif de ces mariages, ces célébrations ont révélé la bonne image dont jouit l'ANADER dans ces départements et la qualité des relations professionnelles qu'entretiennent les responsables de l'ANADER avec l'administration de façon générale, en témoigne la présence des autorités de l'administration territoriale (Préfets, Sous Préfets) et politique (Conseils généraux) à chacune de ces cérémonies.

Toutes ces autorités ont fort apprécié l'initiative de l'ANADER d'organiser des mariages collectifs pour ses agents.

A QUI PROFITE LE MARIAGE ?

A qui profite le mariage légal ? L'on est en droit de se poser cette question quand on sait les idées que s'en fait l'imaginaire collectif. Quand un homme décide de se marier (légalement s'entend), parce que la plupart du temps, le couple vit déjà maritalement depuis des années, on entend dire qu'il veut se mettre la corde au cou. Quand une mère (pas toutes les mères heureusement) apprend que son fils veut régulariser sa situation conjugale avec sa compagne, elle vient à penser qu'une hypothèque pèse sur les avoirs de son fils. De façon plus triviale on dira que la femme va « bouffer » l'argent du fils candidat au mariage. Ces idées ont tellement la vie dure que beaucoup de personnes hésitent à franchir le pas, ou quand elles le font c'est après plusieurs années de vie commune avec à la clé une flopée d'enfants. Ce ne sont pas les agents ANADER qui se sont mariés collectivement qui nous contrediront, eux dont l'âge moyen de vie de couple est de 15 ans. IL y a même un couple de 31 ans de cheminement.

« Il vaut mieux tard que jamais » dit l'adage. C'est pourquoi ces mariés doivent servir

d'exemple aux autres agents afin qu'ils se décident à régulariser leur situation matrimoniale devant la loi, en ce sens que le mariage légal ne comporte aucun risque objectif. En effet, le mariage a des avantages qu'il faut connaître pour ôter cette peur de l'institution mariage, surtout aux hommes. Le mariage donne droit à des prestations sociales dont la plus visible est l'allocation familiale. Cette allocation d'un montant de 4500 par enfant et par trimestre est versée par la CNPS jusqu'à l'âge de la majorité (21 ans) des enfants. Si à la retraite, certains enfants issus du mariage sont encore mineurs, l'allocation familiale continue d'être versée.

Le statut de marié fait bénéficier à l'homme d'une réduction de l'impôt général sur le revenu. La fortune, si fortune il y a, du marié n'est nullement à la disposition de son épouse. C'est seulement en cas de décès que la femme légale et les enfants légitimes bénéficient de la pension de l'époux. Il faut désormais, qu'en l'état actuel de la législation, l'époux d'une femme mariée salariée bénéficie, en cas de décès de cette dernière, de la pension de veuf.

A la lumière de ces avantages objectifs, l'on peut

conclure que le mariage profite au couple, en garantissant son équilibre moral et en assurant la sécurité du foyer et des enfants, principalement.



Les coulisses du mariage

• Mariage et ristourne

Le mariage légal a tellement le don de rebuter les hommes que certaines femmes ont fini par penser que le mariage faisait perdre quelque chose à l'homme qui s'y engageait. Elles se sont donc fait à l'idée que le mariage légal ne surviendra que quand le mari en aura décidé. Elles n'y pensent même plus ou du moins pour certaines, ce sujet est devenu si tabou qu'on l'évoque avec beaucoup de précautions.

Les choses en étaient là quand par la magie de la sensibilisation menée par le service social de l'ANADER, le mariage devient un sujet ordinaire. Mais cela n'exclut pas quelques cas de réticences. Et ici, la résistance n'est pas toujours venue de là où on l'attendait, c'est à dire du côté des hommes. En effet, il y eu quelques cas où la femme interroge l'assistante sociale sur les retombées pour elle en acceptant le mariage légal. « Comme quand on va se marier son salaire va augmenter là, moi je gagne combien dedans, » explique-telle.

• Femmes capables

Quand un ménage se constitue, c'est toujours la femme qui se déplace pour rejoindre son mari. Avec les couples modernes qui sont souvent des « célibataires » géographiques (les éléments du couple vivent dans des villes

différentes), quand il s'agit de les unir devant le maire, en règle générale, le mariage se célèbre là où réside le mari. Mais à l'ANADER il y a des « femmes capables. » Elles ont fait l'exception qui a confirmé la règle, en déplaçant leurs hommes à venir se faire épouser là où elles travaillent. Il s'agit de Mme Aminata KOUMA, secrétaire à la zone de Bongouanou, désormais épouse Sékou TRAORE, ADR à la zone de Bondoukou. La cheffe de Zone d'Agnibilékrou a usé de toute sa douceur pour emmener M. AHOKO, qui travaille à Abidjan, à devenir son époux en compagnie de tous les autres agents ANADER ce 6 juin 2008 à Agnibilékrou. Ces deux exemples montrent que le mariage, c'est le consensus et non un rapport de force. Un partenariat Gagnant-Gagnant

• Soutien

M. Koffi Bredou Alain Jacques, ADR à Tankessé, est un homme heureux, parce que bien intégré dans son centre de vulgarisation. Pour son mariage, (il fait partie des 8 agents mariés de Tanda), les populations de Tankessé ont affrété deux cars de transport pour venir le soutenir. Auparavant ces mêmes populations ont témoigné de leur attachement à cet agent en demandant au Chef de Zone de renoncer à l'affectation de M. BREDOU à la zone de Grand Lahou. En clair entre l'ADR et ses populations c'est comme le dit la jeunesse ivoirienne : « Ils se la jouent collé-serré ! »

Le Partenaire

Directeur de publication :
GUEDE Béhinan

Rédacteur en chef :
AKPRO Essoh M.F.

Comité de rédaction :
DMDCC

Contacts :
Siège Social,
Boulevard de la Paix (CARENA)
BP V 183 Abidjan
Tél. : (225) 20 21 39 98
Fax : (225) 20 21 10 58
E-mail : zeze@anader.ci
Site Web : www.anader.ci

SPÉCIAL MARIAGE

La liste des mariés et leurs témoins



TABOU

- BAH Jean : ADR (Mle 1852P)
- RABE Tapé Edouard : ADR (Mle 2006 H)
- KOUAME Koffi Raymond : ADR (Mle 1980 R)
- YAPO Séraphin : ADR (Mle 4462 P)
- ABIZI Manivoulé Ehuïé : ADR (Mle 1928 T)

Témoin des mariés :

OUHI GBA Pierre, DR CO

Témoin des mariées :

Mme APHING KOUASSI Nicole, Directeur DVIT

GAGNOA

- BOUA BROU Thomas : ADR (Mle 4474 S)
- Cisse ABDOU Ramane : ADR (Mle 3792 U)
- DJAYARD Julien : ENQUETEUR (Mle 3329 Q)
- DIARRASSOUBA Kassoum : TS CULTURES ANNUELLES (Mle 1398 U)
- KANGA N'Guessan Lambert : ADR (Mle 2801 K)
- KOUHO Lambert : GARDIEN (Mle 4872 U)
- KONE Siaka : ADR (Mle 3944 T)

BONGOUANOU

KOMIAN AMANI Félix
N'ZI N'GUETTA
SEKOU TRAORE ET AMINATA KOUMA
PLEI EDOUARD
ALLOU ZASSE

Témoin des mariés : **Ange KESSY**

Témoin des mariées : **Mme Véronique AKA**

DAOUKRO

AKOUMBE TANO
AMARA BAMBA
ALLAH BOHOUSSOU
BAH SEKOU TRAORE
KAMBOU SANSAN

MODIBO KANTE

KOFFI KOUASSI dit Nanan
KOFFI YAO ETIENNE
KONAN KONAN
KOUAME KOUAME DANIEL
KOUAME YAO
KOUASSI ALLANGBA
N'ZEBO N'DA DESIRE
YAO KOUAKOU
YAO KOUASSI dit DG
Témoins des mariés (es) :
M. et Mme ATCHELLO

ABENGOUROU

KOUASSI KOFFI NOGUES
CAMARA LANCINE
GNAMBE MOULOU
DEGO DADIE
SYLLA MAMADOU
TIEMOKO PHILLIPE
KONE DAOUA
AKA HIACINTHE
TAGBA MANZAN
Témoins des mariés (es):
M. et Mme ANNEY KABLAN Norbert

TANDA

ACHIE AGBE
KOFFI ALAIN JACQUES
OBROU MOULAUD
KOFFI KOUADIO
SEYDOU N'GUETTA
DEA KOFFI MATHIEU
KOFFI YAO ALPHONSE
KOUAME AMANI MICHEL
Témoin des mariés :
DJEDJEMEL DE Jean, Préfet de Tanda

Témoin des mariées :

Mme Mariam OUATTARA-ADJOU MANE

SAN PEDRO

ZIBE BAH BARTHELEMY
DJE BI BOLI SYLVAIN
GNINION NABLAS MATHIAS
GUIDY TEA PAUL
KOBENAN BAN
KOUASSI KOUAKOU ANATOLE
KOUASSI TCHABEOU ARSENE
ABDOU DIAGNE KADER
ANOKOUA NIAMIEN
YEHI BAH JEANNO
ABOU BAMBA
LASHIE LAVRY THÉODORE
YAPO GRÉGOIRE
SIDE DJIDJI DAVID
MENZAN KOUAMÉ FRÉDÉRIC
DOU GUEBY ADOLPHE
BAHOU ZONPEHO JEAN-BAPTISTE
N'DRE AKA

AGNIBILEKROU

N'GUESSAN Achopi Séraphine
ASSOUMAN Kouamé Thomas
KOFFI Kouassi Jean-Paul
AKA Kouassi Antoine
YOMAN Kouadio
EBA N'Gouan
Ehui OI Ehui
KOUADIO Kouamé Blé
DJINANDJI Koménan Anatole.
Témoin des mariés :
M. NIAMKE Basile, Préfet d'Agnibilékrou,
Témoin des mariées :
Mme KOUAKOU, épouse du Maire,

SOUBRE

GNAGNE Loes Frédéric
DOUAKORE Jean
KOUABENAN Kouakou Moïse
KOMOE Kouamé Justin
KOUAKOU N'zian
GOUE Bahi Séverin
OKOU Alla Kouadio Séraphin et POKOU
Amoïn Philomène
KOAKOU Dongo Félix
YOLE Kpazahi Vincent
GNAPO Saki
COULIBALY Siaka Maxime
AMIAN Essoh Frédéric
KOUAME Kra
Témoin des mariés :
M. N'Guessan Koffi, PCA de l'ANADER
Témoin des mariées :
OMme Gbogou Didier.